



## CRÉATION ET DÉVELOPPEMENT DES TPE

BGE ET BANQUE POPULAIRE SIGNENT UNE CONVENTION  
DE PARTENARIAT POUR FACILITER LEUR ACCOMPAGNEMENT  
ET LEUR FINANCEMENT

**BGE, réseau national d'aide à la création d'entreprises et Banque Populaire, première banque des PME et banque de référence des petites entreprises artisanales et commerciales signent une convention de partenariat destinée à promouvoir l'accompagnement et le conseil des porteurs de projet et à faciliter l'accès au financement, en amont d'une création ou d'une reprise d'entreprise.**

Ce partenariat vise à renforcer les liens de collaboration entre BGE et Banque Populaire afin de favoriser, le financement et l'accompagnement des porteurs de projet dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une création ou d'une reprise d'entreprise. Cette convention a aussi pour objectif de promouvoir le conseil aux entrepreneurs en phase de développement. Les dossiers de financement des porteurs de projet, accompagnés par BGE, feront l'objet d'une attention particulière et d'une réponse rapide de la part des Banques Populaires.

**Le partenariat s'illustre lors de la Semaine des TPE organisée par BGE du 27 mars au 1<sup>er</sup> avril.**

Banque Populaire est partenaire de l'édition 2017 de la Semaine des TPE organisée par BGE du 27 mars au 1er avril. Il s'agit d'un rendez-vous proposé par BGE pour rencontrer et échanger en direct avec les entrepreneurs, afin de mieux faire connaître le rôle et le poids des TPE en France. L'occasion de créer un espace de dialogue entre les différents acteurs économiques d'un même territoire.

Pour BGE, qui accompagne 28 000 TPE par an dans leur développement, l'enjeu est de mettre en lumière les plus de 2 millions d'entreprises qui emploient moins de 10 salariés, n'appartiennent pas à un groupe et ont un chiffre d'affaires ou un total de bilan inférieur à 2 millions d'euros. Celles-ci représentent les deux-tiers des entreprises françaises et 20% de l'emploi salarié, soit autant que les grandes entreprises ou que les ETI.



## À PROPOS DE BANQUE POPULAIRE

Le réseau des Banques Populaires est constitué de 13 Banques Populaires en région, du Crédit Coopératif et de la CASDEN Banque Populaire. Autonomes, ces banques exercent tous les métiers de la banque commerciale et de l'assurance dans une relation de proximité avec leurs clientèles.

Banque Populaire, avec 9,2 millions de clients (dont 4,1 millions de sociétaires), plus de 3 200 agences et 13 agences e-BanquePopulaire, fait partie du Groupe BPCE, 2<sup>e</sup> groupe bancaire en France.

## À PROPOS DE BGE WWW.BGE.ASSO.FR

Créé en 1979, BGE est un réseau associatif national d'aide à la création d'entreprises depuis l'émergence de l'idée jusqu'au développement de l'entreprise. Avec un fort ancrage territorial, le réseau BGE compte aujourd'hui 550 lieux d'accueil déployés sur l'ensemble du territoire français, y compris les DOM, qu'animent 950 conseillers salariés. Ecole de l'entrepreneuriat, BGE transmet les savoir-faire et savoir-être entrepreneuriaux. Depuis sa création, BGE a accompagné la création et la reprise de plus de 300 000 entreprises. Pour le développement des TPE, BGE insère les entrepreneurs dans des stratégies de réseau, notamment grâce à ses outils numériques comme Mon bureau virtuel et le BGE Club. Chaque année, 28 000 entreprises sont ainsi accompagnées par BGE dans leur développement.



[https://twitter.com/Reseau\\_BGE](https://twitter.com/Reseau_BGE)



<https://www.facebook.com/Reseau.BGE/>

### CONTACT PRESSE - AGENCE ECONOVIA

CLÉMENCE HENDERYCKX  
clemence.henderyckx@econovia.fr - 01 43 94 73 47

DÉBORAH ZEITOUN  
deborah.zeitoun@econovia.fr